

REXEL FIGEAC
394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC
Tel : 05 65 50 33 00
Fax : 05 65 34 10 20

GAEC LES BARRIERES
LE BOURG

ADRESSE DE LIVRAISON

GAEC LES BARRIERES
LE BOURG

46100 FIGEAC

N Client : 5469121

N T V A Intra-communautaire : FR14425880473

46100 FIGEAC
69

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
*** Info importante:Facturation électronique *** À partir du 1er septembre 2026, la facturation électronique sera obligatoire pour toutes les entreprises françaises. Pour continuer à recevoir nos factures, votre entreprise doit s'inscrire sur une Plateforme Agréée par l'Etat ou utiliser une solution compatible. Plus d'informations sur Rexel.fr Votre commande N° : GAEC LES BARRIERES du 14/04/2026 - Votre chantier N° : 0688468952 - Votre vendeur : SERGENT DIDIER 14/04/26 à 13:36 BL N° 000183030 - Date de livraison : 14/04/2026 - GAEC LES BARRIERES - LE BOURG								
001	BIZ710261 CLIP TOLE 2-7 D10-14 X100	47,16213	28,00	33,95673	1	U	33,96	2
002	BIZ710265 CLIP TOLE 8-12 D10-14 X100	46,34726	28,00	33,37003		U		2
003	TRM92001 JONCTION COULEE BT 92NBA1	72,98276	28,00	52,54759	1	U	52,55	2

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	86,51	3,60			90,11	20,00	108,13

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tel. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB 30004 00588 00010007392 64

N. code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comptable 5469121

Date d'échéance 14/04/2026

Mode de règlement ESP Espèces

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance entraînera toute somme due par le client immédiatement exigible, sans rappel préalable, avec intérêts notamment le paiement par le client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si le client ne paie pas les factures de recouvrement exposées sans retardement au comptant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout d'entrée à application instant, pour le premier semestre de l'année, sera en vigueur au 1er janvier de l'année concernée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°70-335 du 12 mai 1990, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la durée d'indivisibilité de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616